



DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
 Nombre de membres présents : **25**
 Nombre de votants : **33**
 Date de convocation : **23/03/2017**

**OBJET : AFFECTATION RESULTATS 2016 BUDGET
PRINCIPAL**

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

L'an **Deux Mille DIX-SEPT** le 30 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, 1^{er} Vice-Président.

Étaient présents :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) - LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – PUJOL (Fourques) - TOURNE (Llauro) – MAURAN (Montauriol) - PUIG (Sainte Colombe) - NOURY (St Jean Lasseille) – MASO (Terrats) – GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, BOURRAT, RAYNAL, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD, COUSSOLLE (Trouillas) – PERALBA, FLACHAIRE (Villemolaque).

Procurations :

H. LLOBET (Brouilla) à P. TAURINYA
 M. PIMENTEL (Fourques) à J.L. PUJOL
 P.BELLEGARDE (Passa) à P.MAURAN
 J.C. BERNADAC (Thuir) à J.M. LAVAIL
 D.RUIZ (Thuir) à R.LEMORT
 L. FERRER (Thuir) à S.RAYNAL
 P.MAURY (Thuir) à T.VOISIN
 J.ALBERT (Trouillas) à R.ATTARD

Absent :

A. DOUTRES (Caixas)
 C. VILA (Oms)
 N.MON (Thuir)
 R.PEREZ (Thuir)

M.OLIVE René, Président est absent au moment du vote.

Monsieur Jean CHEREZ est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil a été adopté à l'unanimité sans observation.

21/2017

Code INSEE : 66210	COMPTES ADMINISTRATIF	Département : PYRENEES ORIENTALES
Etablissement : COMMUNAUTE DE COMMUNES	Année 2016	Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR
DES ASPRES- BUDGET GENERAL	Page n° 1	Date d'Edition : 30/03/2017

DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 30 Mars 2017 à 17h30

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. Rémy ATTARD, 1er Vice Président après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par le Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, considérant les éléments suivants:

Nombre de membres en exercice : 38
Nombre de membres présents : 25
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Contre Pour 33 Abstentions
Date de convocation : 23/03/2017

Résultat de fonctionnement à affecter C = A+B	1 990 732,87
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses	1 383 075,38
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	607 657,49

Somme d'exécution de la section d'investissement F = D + E	463 463,03
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses	2 094 332,40
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = ID 001)	1 630 869,37
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	222 756,35

EXCÉDENT de financement de la section d'investissement (F + G)	686 219,38
---	-------------------

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	-
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	1 008 433,84
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	982 299,03
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	0

Ont signé au registre des délibérations :

les conseillers communautaires présents et représentés

Cachet :

Pour expédition conforme,
P/LE PRESIDENT,

Rémy ATTARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20170330-21-17AffResBGal-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2017